

Conseil d'administration de l'Université de Nantes
Séance du 16 décembre 2011

➤ **Travaux du Conseil et relevé des délibérations**

Le Conseil d'administration approuve, après avis de la CPCA

- La structure budgétaire, le projet de budget initial ainsi que le plafond d'emplois pour l'année 2012, à la majorité de ses membres présents et représentés. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité une motion par laquelle il demande à l'État de respecter ses engagements en matière de financement de la masse salariale et des coûts de fonctionnement des constructions nouvelles, et de donner à l'Université les moyens de rattraper le sous-encadrement notoire qui la caractérise.
- Des modifications apportées aux statuts de l'IUT de Saint-Nazaire, de l'École polytechnique de l'Université de Nantes / Polytech Nantes et de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Nantes Atlantique (OSUNA).
- Une concession de logement par nécessité absolue de service sur le site de l'IUFM d'Angers .
- Des tarifs, dons et subventions.

Le Conseil d'administration approuve, après avis du Conseil scientifique et de la CPCA

- Des dossiers de demande de subvention au Fonds européen de développement régional (FEDER) pour le financement de deux projets de recherches :
 - ❖ "Évaluation des propriétés mécaniques du muscle", porté par le laboratoire "Motricité, Interactions, Performance" de l'UFR STAPS ;
 - ❖ "Détection de bactérie pathogène en agroalimentaire ", porté par le laboratoire "Génie des Procédés Environnement, Agroalimentaire" (GEPEA) de l'IUT de Nantes.

Le Conseil d'administration approuve, après avis de la CPCA et du Comité Technique

- Des modifications des règles d'attribution des prestations d'action sociale, notamment le relèvement du plafond du quotient familial.

Le Conseil d'administration approuve

- Les procès-verbaux des Conseils d'administration des 21 octobre et 18 novembre 2011.

Le Conseil d'administration est informé

- De remises gracieuses.